

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MORLINCOURT

LUNDI 11 AVRIL 2023

Date de convocation : 04/04/2023

2023-016

Nombre de Conseillers :

en exercice : 11

en présence : 8

votants : 10

L'an deux mil vingt-trois, le onze du mois d'avril, à vingt heures trente, les membres composant le Conseil Municipal de Morlincourt se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de Monsieur Marc-André DUPUIS, deuxième adjoint au maire.

Etaient présents : M. DEGAUCHY, M.A. DUPUIS, O. FACHE, C. FORMONT, F. LOIFERT, P. MARSON, V. LEROY, M.J. LENS,

Absents excusés : A. BOBOWSKI, C. PICAUD, D. CAPY

Absents non excusés :

Procurations : A. BOBOWSKI donne procuration à C. FORMONT, C. PICAUD donne procuration à M.A. DUPUIS

Les conditions de quorum étant remplies, la séance est ouverte.

Le secrétariat a été assuré par : F. LOIFERT

DELIBERATION N°16 : RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 DE LA COMMUNE

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14 et L.2121-21 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Considérant que Monsieur Marc-André DUPUIS, deuxième adjoint a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du Compte Administratif 2022 de la Commune,

Considérant que Monsieur DEGAUCHY, adjoint au Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Monsieur Marc-André DUPUIS pour le vote du compte administratif 2021.

Monsieur Marc-André DUPUIS explicite le détail du compte administratif de l'exercice 2021 dressé par l'ordonnateur, chapitre par chapitre et fonction par fonction

Après délibération et à l'unanimité, Monsieur DEGAUCHY, adjoint au Maire n'ayant pas pris part au vote, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2022 de la Commune qui présente les résultats suivants :

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE			
	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
recettes budgétaires ordinaires (a)	276 821,00	372 282,00	649 103,00
Finances de caractère (b)	223 072,22	3 249,34	226 321,56
recettes de l'impôt (c)	223 072,22	-369 631,81	-146 559,59
recettes de l'impôt (d = b + c)			
DEPENSES			
opérations budgétaires ordinaires (e)	276 821,00	372 282,00	649 103,00
Mandat (f)	50 921,98	293 649,01	344 570,99
Mandat (g)		2 446,88	2 446,88
opérations de l'impôt (h = f + g)		-291 202,13	-288 755,25
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(a - b) excédent	100 899,22	65 640,29	166 539,51
(d - h) déficit			

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme, le 11 avril 2023.

L'Adjoint au Maire



Marc DEGAUCHY

Envoyé en Préfecture le
Affiché le